

Renforcer la politique européenne de voisinage

2007/2088(INI) - 04/12/2006 - Document annexé à la procédure

UKRAINE : PROGRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION VOISINAGE

Le présent document de travail de la Commission vise à accompagner la communication d'ensemble sur le renforcement de la Politique européenne de voisinage.

Il porte spécifiquement sur les progrès accomplis par l'Ukraine dans la mise en œuvre du Plan d'action UE-Ukraine dans le cadre de la politique de voisinage.

Il se concentre en priorité sur le développement des relations bilatérales entre les parties et sur les résultats concrets de la mise en œuvre du Plan d'action.

Globalement, le rapport indique qu'avec la préparation et la tenue d'élections parlementaires libres et régulières en mars 2006, librement débattues dans la presse, l'Ukraine a consolidé le tournant décisif qu'a représenté le processus électoral démocratique, entamé avec la «révolution orange», qui constitue un élément essentiel du plan d'action UE-Ukraine.

Des progrès considérables ont été accomplis pour consolider le respect des droits de l'homme et de l'État de droit.

Parallèlement, les autres grands progrès à épingler sont les suivants :

- premières mesures dans la lutte contre la corruption et la réforme du système judiciaire, qui sont des défis particulièrement importants pour ce pays ;
- bonne coopération entre l'UE et l'Ukraine en matière de politique extérieure, l'Ukraine s'étant alignée sur les positions de l'UE sur de nombreuses questions ;
- gestion de la frontière entre l'Ukraine et la Moldova en progrès ;
- négociations sur des accords de réadmission et assouplissement du régime d'attribution des visas : 2 accords ont été paraphés avec ce pays dans ce domaine ;
- progrès accomplis dans divers domaines commerciaux ou liés au commerce, dont les dernières avancées dans le processus d'adhésion à l'OMC : des réformes ultérieures sont nécessaires pour améliorer le climat des affaires ;
- sûreté nucléaire : en progrès mais relativement insuffisante ; des progrès supplémentaires sont attendus ; la coopération en matière d'énergie a connu des avancées importantes.